

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 3543

présenté par

M. Pahun, Mme Tuffnell, Mme Lasserre et Mme Josso

ARTICLE 19

I. – À la première phrase de l’alinéa 2, après le mot :

« aquatiques »,

insérer les mots :

« et marins ».

II. – En conséquence, à la dernière phrase du même alinéa, après le mot :

« aquatique »,

insérer les mots :

« et marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « écosystèmes aquatiques » comprend les milieux aquatiques d’eau douce. Il est donc important d’ajouter la mention des « écosystèmes marins » dont les interactions avec les écosystèmes aquatiques sont primordiales et dont les fonctionnalités (captation du carbone, etc.) sont fondamentales pour atténuer les effets du changement climatique.